



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACCORD SAGES-FEMMES TERRITORIALES

Il manque le CTI Monsieur Véran

Après un travail de plusieurs mois et la pression mise par les partenaires sociaux, dont la CFDT, pour obtenir une véritable reconnaissance de ce métier, le 22 novembre 2021, Interco CFDT avec les partenaires syndicaux (CFDT Santé-Sociaux, FO et l'Unsa) ont signé un protocole d'accord relatif à l'attractivité et à l'organisation du travail pour la profession de sage-femme.

À Paris
26 novembre 2021

Ce sont plusieurs mouvements de grève et des mobilisations sur le tout le territoire qui ont permis de faire entendre la voix de ces personnels de l'hospitalière et de la territoriale.

Ces professionnels vivent leurs quotidiens dans l'accompagnement des parents et des nouveaux-nés. Pour la territoriale, ce sont des acteurs incontournables garantissant le volet prévention dans le cadre de la protection maternelle et infantile, du planning familial...

La révision et la revalorisation de la grille indiciaire des agents devront intervenir en mars 2022 pour la fonction publique hospitalière et seront transposées à la fonction publique territoriale dans le même calendrier.

Le protocole prévoit une revalorisation de 78 € nets de la grille indiciaire et réaffirme la place des sages-femmes. Ce premier pas, essentiel, reste un premier pas et le secteur territorial doit bénéficier aussi du complément de traitement indiciaire (CTI).

Cet accord ne doit pas être une nouvelle injustice pour les sages-femmes de la territoriale qui sont exclues du CTI. Or cet accord creuse l'écart de rémunération entre territoriale et hospitalière de plus de 400 € mensuels.

Une fois encore, les agents de la territoriale sont considérés comme des laissés pour compte de la fonction publique, ce qui nuit gravement à l'attractivité du secteur. C'est toute la politique publique de prévention, de planification, d'éducation familiale et de protection maternelle infantile qui est en péril sur les territoires.

Interco CFDT reste mobilisée autour de différentes actions **le 7 décembre** pour tous les agents du secteur social et médico-social !

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 71 60 46 38
mmennella@interco.cfdt.fr

Marie Mennella
Secrétaire nationale

Tél : 06 77 02 69 21
jfiorentino@interco.cfdt.fr

Jacqueline Fiorentino
Secrétaire fédérale

INTERCO.CFDT.FR

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.